



Délibération du Conseil municipal Séance du 8 avril 2019

| | |
|--|--|
| <p>Date de la Convocation 01 avril 2019 Date d'affichage 8 avril 2019</p> <p>Nombre de Conseillers : En exercice : 10 Présents : 8 Absents : 2 Votants : 9 Pouvoirs : 1</p> | <p>L'an deux mil dix-neuf le 8 avril à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean Vaubourg.</p> <p>Étaient présents : MM CHEVRIER Patrick, COLLET Olivier, DELECROIX Katia, LAURENT Michel, LOISANT André, RENAUDIN Sandy, ZEN Pierre</p> <p>Était Absent excusé : SCHLIENGER Jean-Marie</p> <p>Était Absente non excusée : DELHAYE Karine</p> <p>Était exclu du vote :</p> <p>Pouvoirs : Monsieur SCHLIENGER Jean-Marie a donné son pouvoir à Monsieur CHEVRIER Patrick</p> <p>Secrétaire de séance : CHEVRIER Patrick</p> |
|--|--|

Objet : Motion concernant le projet « Bienvenue en France » : n°10/03/2019

La commune de Bouxurulles tient à marquer sa profonde indignation et sa vive opposition à l'augmentation des frais d'inscription, pour les étudiants extracommunautaires, prévue par le plan «Bienvenue en France», qui constituerait une remise en cause inadmissible des valeurs d'ouverture et d'universalisme portées par les universités Françaises

D'autre part, le conseil municipal à la majorité des suffrages exprimés, nourrit une vive inquiétude quant aux conséquences sociales et économiques que pourrait engendrer la mise en application de ce décret sur la Lorraine.

Certifié conforme au registre de délibération

Jean Vaubourg